



## Le temps consacré à l'enseignement moral et civique au collège doublé en 2024

(AFP) -

Le temps consacré à l'enseignement moral et civique (EMC) sera doublé à partir de la rentrée 2024 au collège et les programmes seront revus autour de trois thèmes, les valeurs de la République, l'éducation aux médias et la transition écologique, a indiqué jeudi le ministère de l'Education.

La Première ministre Elisabeth Borne a présenté mercredi plusieurs mesures en faveur des jeunes, dont la refonte des cours d'EMC. Cette refonte se fera autour de deux volets, le "doublement du temps accordé à ce temps d'enseignement au collège (classe de 5e, 4e, 3e)" et "la refonte des programmes" du CP à la Terminale, a complété le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

L'enseignement moral et civique (EMC), qui a succédé en 2015 à l'éducation civique, aborde des notions aussi diverses que la laïcité, la liberté d'expression ou les discriminations. Il vise à apprendre le respect d'autrui, construire une culture civique et acquérir et partager les valeurs de la République.

Une heure par semaine en moyenne doit y être consacrée en élémentaire, tandis que son enseignement est mutualisé avec l'histoire-géographie au collège (trois heures hebdomadaires pour l'ensemble en 6e, 5e et 4e et trois heures et demie en 3e). Il doit faire l'objet d'une heure toutes les deux semaines au lycée (18 heures annuelles).

"C'est souvent un enseignement qui sert de variable d'ajustement pour les professeurs d'histoire-géographie", a souligné Pap Ndiaye jeudi sur France 2. "On a besoin de mieux sécuriser cet enseignement", a-t-il ajouté, indiquant que le temps consacré à l'EMC "aujourd'hui en moyenne, une demi-heure par semaine" serait "doublé" (au collège, NDLR), à côté d'une "refonte des programmes".

Cette refonte se fera autour de trois axes principaux: "la transmission des Valeurs de la République" (dont "l'explication et l'adhésion au principe de laïcité"), "l'éducation aux médias et à l'information" (avec "une attention particulière" portée au numérique) et "la transition écologique et l'éco-citoyenneté", souligne le communiqué.

Le ministre saisira "dans les prochains jours" le Conseil supérieur des programmes (CSP), pour qu'un "projet de programme correspondant à cette refonte soit remis à l'automne 2023", est-il précisé.

Afp le 22 juin 23 à 18 33.

